Lycée André Paillot
4, Chemin des Grabelières
69230 SAINT GENIS LAVAL
Tél. : 04.78.56.75.75 Fax : 04.78.56.37.00
Mail : epl.st-genis@educagri.fr

Photo d'identité récente de l'élève ou de l'étudiant

(*À coller*)

DOSSIER D'ADMISSION
Année scolaire 2024-2025

CLASSE DE :

- ☐ 2 PRO ABIL
- ☐ 2 Générale et Technologique
- ☐ 1 STAV
- ☐ 1STL
- ☐ 1 LCQ
- ☐ 1 PIPAC
- ☐ TERMINALE STAV
- ☐ TERMINALE STL
- ☐ TERMINALE LCQ
- ☐ TERMINALE BIDT
- ☐ BTS ANABIOTEC 1ERE ANNEE
- ☐ BTS ANABITEC 2EME ANNEE

ELEVE

NOM (en majuscule) …… **Prénoms de l'état civil**……

Date de naissance…… **Lieu de naissance**……
Département……

Sexe ☐ Féminin ☐ Masculin

N° I.N.E…… (Identifiant National de l'Elève - OBLIGATOIRE)

Portable de l'élève…… **Adresse E-mail de l'élève** ……

Adresse :……**Code postal** :……**Ville** :……

REGIME ENVISAGE

- ☐ **INTERNE (l'internat est ouvert du lundi matin 8h au vendredi soir 17h15)**
- ☐ **DEMI-PENSIONNAIRE (l'élève prend tous les repas du midi au self)**
- ☐ **INTERNE EXTERNE (l'élève prend les repas du midi et du soir au self et a un logement à l'extérieur)**
- ☐ **EXTERNE (l'élève mange à l'extérieur du lycée, la nourriture extérieure ne peut être consommée dans le lycée)**

ETABLISSEMENT D'ORIGINE

Dernier établissement scolaire fréquenté (adresse complète) ……

……

Code postal…… **Commune**…… **N° Tél**……

En classe de……

Diplôme obtenu …… **Année d'obtention**……

REDOUBLEMENT ☐ **OUI** ☐ **NON**

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE

Responsable 1

Lien de responsabilité (1) : Père – Mère – Tuteur – Autre : ..... Responsable légal (1) : Oui Non
Civilité (1) : Monsieur – Madame
Nom (en majuscules) : ..... Prénom : .....
Nom de jeune fille : .....
Situation familiale (1) : Célibataire – Marié(e) – Veuf (ve) – Divorcé(e) – Vie maritale – PACS – Séparé(e)

Adresse (A REMPLIR EN MAJUSCULES) : .....
.....
Code postal : ..... Commune : .....
N° tél. Domicile .....: .....
N° portable : .....
Email : .....
Autorise la communication de ses coordonnées (1) : Oui Non

Profession : .....
Tel. Travail : .....

Autre personne à contacter en cas d'urgence : .....
ou portable : .....

Responsable 2

Lien de responsabilité (1) : Père – Mère – Tuteur – Autre : ..... Responsable légal (1) : Oui Non
Civilité (1) : Monsieur – Madame
Nom (en majuscules) : ..... Prénom : .....
Nom de jeune fille : .....
Situation familiale (1) : Célibataire – Marié(e) – Veuf (ve) – Divorcé(e) – Vie maritale – PACS – Séparé(e)

Adresse (si différente du responsable 1) - (A REMPLIR EN MAJUSCULES) : .....
.....
Code postal : ..... Commune : .....
N° tél. Domicile.....: .....
N° portable : .....
Email : .....
Autorise la communication de ses coordonnées (1) : Oui Non

Profession : .....
Tel. travail : .....

Autre personne à contacter en cas d'urgence : .....
N° tél. ou portable : .....

Les données personnelles figurants dans ce dossier d'inscription sont enregistrées et archiver pour une durée de 10 ans. Au titre de la protection des données personnelles, la loi informatique et libertés et le règlement général sur la protection des données communément appelé RGPD s'appliquent au dossier scolaire de votre enfant. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification qui peut être exercé auprès du chef d'établissement.

LANGUES VIVANTES

LV1 : ANGLAIS

LV2 : ☐ ESPAGNOL ☐ ITALIEN

☐ **ALLEMAND** (uniquement à distance par le CNED/EDUTER, gratuit en 2 GT puis à la charge de la famille en 1ère et Terminale, avec Tutorat).

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL

2nde GENERALE ET TECHNOLOGIQUE : (1 option à cocher obligatoirement)	☐ EATDD *(Ecologie, Agronomie, Territoire, Développement Durable. Découvrir un territoire et sa valorisation dans une perspective durable).* ou ☐ BIOTECHNOLOGIE *(découverte des biotechnologies, manipulations en laboratoires).*

ENSEIGNEMENT FACULTATIF

2nde GENERALE ET TECHNOLOGIQUE :	☐ SECTION EURO ANGLAIS* ou ☐ EQUITATION
1 LCQ / Tle LCQ **1 STL / TSTL**	☐ ENGAGEMENT CITOYEN ☐ SECTION EURO ANGLAIS *
	☐ SECTION EURO ANGLAIS* ou ☐ EQUITATION
1 STAV / Tle STAV	☐ ENGAGEMENT CITOYEN ☐ SECTION EURO ANGLAIS* ou HIPPOLOGIE/EQUITATION

*Pourquoi s'inscrire en section euro ? Même sans un niveau excellent je peux m'inscrire en section euro car l'anglais sera omniprésent dans ma vie professionnelle future (période d'essai possible de 5 semaines).

L'enseignement facultatif est ouvert sous réserve du nombre d'inscription et de la disponibilité des plages à l'emploi du temps

FICHE D'AUTORISATION

Je soussigné(e) Père – Mère – Tuteur : (NOM et Prénom) _____

Autorisation de sortie

> Pour les élèves internes :

□ Autorise mon fils / ma fille **interne** à sortir du lycée le mercredi après-midi à partir de 13h15 **<u>après le repas</u>**

□ N'autorise pas mon fils / ma fille **interne** à sortir du lycée le mercredi après-midi

□ Ne pas dormir à l'internat le mercredi soir, rentrer le jeudi matin pour la première heure de cours.

Tous les élèves internes doivent être présents devant l'internat à 17H30 les lundis, mardis, mercredi et jeudis.
<u>(L'élève peut être autorisé à ne pas dormir à l'internat, sur présentation d'un mot dans le carnet de correspondance ou par mail, fait par le responsable légal et déposé le lundi matin au bureau de la vie scolaire.)</u>
<u>Les élèves majeurs sont concernés par cette disposition car il reste sous un statut de lycéen.</u>
<u>Les élèves en études supérieures et majeurs : ont la possibilité de faire cette demande sans autorisation d'un responsable légal.</u>

> À rejoindre ou quitter directement le lieu des installations sportives extérieures au lycée dans le cadre de l'EPS.

□ **Autorise**
□ **n'autorise pas mon enfant**

> À participer aux activités des associations du lycée (ALESA) et sportives (AS).

□ **Autorise**
□ **n'autorise pas mon enfant**

ADHESION AUX REGLEMENTS DE L'ETABLISSEMENT

Je soussigné (nom de l'élève) ……sollicite une inscription en classe de…… au lycée agricole André PAILLOT.

Pour cela je certifie avoir pris connaissance des documents suivants et m'engage à les respecter

- **Règlement Intérieur du Lycée. ***

Fait à ……., le …….

* documents à télécharger sur le site Internet du Lycée

Signature du responsable légal **Signature de l'élève** **Signature de l'étudiant**

CLASSES DE 2NDE GT ET 2NDE PRO ABIL		*Lundi 2 septembre 2024*
SECONDE PRO ABIL ET SECONDE GT	13h25 -14h20	**Réunion d'information internat* et installation des élèves <u>internes</u>**
	14h 25 à 15h20	**Rencontre des familles et des élèves avec l'équipe de direction et l'équipe pédagogique DANS L'AMPHITHEATRE**
	15h 30 à 17h 25	*Prise en charge par le professeur principal coordonnateur et l'équipe pédagogique* **Début des cours : MARDI 03 SEPTEMBRE**

CLASSES DE PREMIERES ET TERMINALES		*Mardi 3 septembre 2024*
Classe de PREMIERE ET TERMINALE BIDT, LCQ STAV, STL	10h25 -11h20	**Réunion d'information internat* et installation des élèves <u>internes</u>**
	11h25 à 12 H 15	**Rencontre des familles et des élèves avec l'équipe de direction et l'équipe pédagogique disponible DANS L'AMPHITHEATRE**
	13h30 à 15h30	***Prise en charge par le professeur principal coordonnateur et l'équipe pédagogique.***
		Début des cours : MERCREDI 04 SEPTEMBRE

CLASSES DE 1ERE ANNEE BTSA ANABIOTEC		
BTSA ANABIOTEC Classe de 1re année	**Mardi 03 septembre** 15h30 -17h30	**Installation à l'internat* des étudiants <u>internes</u>**
	Mercredi 04 septembre 08h 15 à 9h 10	**Rencontre des étudiants avec l'équipe de direction et l'équipe pédagogique en salle 04**
	9 H 15 à 12 H 15	***Prise en charge par le professeur principal coordonnateur et l'équipe pédagogique***
		Début des cours : : JEUDI 5 SEPTEMBRE
CLASSES DE 2EME ANNEE - BTSA ANABIOTEC		*LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024*
Classe de 2e année	10 H 15 à 12 H 15	***Prise en charge par le professeur coordonnateur et l'équipe de Direction***
BTSA ANABIOTEC		**Début des cours : lundi 30/09 à 13h25 2024**

***Pour l'internat, merci de prévoir dès le 1er jour : un ensemble de literie pour un lit de 90x200 cm (un protège matelas, un drap housse, une couette, housse de couette, un oreiller et une taie d'oreiller), un ensemble de toilette (drap de bain, tapis de bain, …) , un cadenas à clé pour l'armoire, une paire de claquettes (pantoufles), une gourde.**

DOSSIER D'ADMISSION/INSCRIPTION

- **Page 1 :** Photo d'identité récente à coller en haut à droite. Bien renseigner le téléphone portable et l'email de l'élève. Enseignement facultatif et code INE à remplir.
- **Page 2 :** Le responsable 1 est destinataire des factures et des bourses. Fournir un RIB au nom du responsable 1.
- **Page 4 :** Autorisation de sortie dûment remplie et signée pour les lycéens. Pour les étudiants, renseigner uniquement l'autorisation d'être photographié ou filmé.

DOSSIER VIE SCOLAIRE

- EXEAT **obligatoire pour les nouveaux élèves** (fourni par votre lycée ou collège d'origine)
- Attestation d'assurance pour les activités scolaires et extrascolaires
- La photocopie du livret de famille pour le dossier d'admission ou tout changement de situation (ou tout autre document pouvant justifier une situation familiale)
- Fiche « utilisation de véhicule » (voiture ou deux-roues)
- 1 photocopie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport ou carte de séjour)
- 1 photocopie de votre attestation de la journée défense et citoyenneté (JDC) ou de votre convocation
- Attestation de recensement ou certificat de Journée Défense et citoyenneté

DOSSIER COMPTABILITE

- Un Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.) en précisant le nom de l'élève ou de l'étudiant et sa classe au dos. Pour les élèves du secondaire : le RIB fourni doit être celui du responsable légal destinataire des pensions et de la bourse. Pour les étudiants : le RIB doit être au nom de l'étudiant s'il est boursier. Sinon, le RIB fourni doit être celui du responsable légal destinataire des pensions
- Mandat de prélèvement SEPA (prélèvement mensuel) pour les familles qui le souhaitent.
- Allocation stage

DOSSIER MEDICAL

- Fiche de santé
- Fiche d'urgence
- Photocopie du carnet de vaccination
- Le questionnaire médical préparatoire pour les élèves mineurs partant en stage (2nde PRO-1ère et Tale PRO-1ère et Tale STAV)

DOSSIER ASSOCIATIONS

- Le chèque de cotisation pour l'adhésion à l'association culturelle ALESA Association des Lycéens Etudiants Stagiaires et Apprentis (si vous le désirez) : montant 12 euros à l'ordre de l'ALESA, en précisant au dos du chèque le nom de l'élève et sa classe.
- Le document de l'association des parents d'élèves (APE), à remplir si vous souhaitez faire partie de la vie du lycée dans les différents conseils et instances du lycée.

IMPORTANT : LE PASS'REGION 2024/2025



Cette carte, gratuite, fournie par la Région Auvergne Rhône-Alpes, est **indispensable**.
Vous devez toujours l'avoir sur vous pour accéder à notre établissement.
Deux cas de figure :

- **Vous ne possédez pas encore le Pass'Région** :

Lorsque vous avez reçu la confirmation de votre inscription dans notre établissement, commandez votre Pass'Région, sur Internet, à l'adresse suivante:
https://passregion.auvergnerhonealpes.fr/

- **Vous possédez déjà un Pass'Région** : conservez-le. Sa revalidation est faite automatiquement par l'établissement où vous poursuivez votre scolarité, dès votre orientation officielle.

A quoi vous servira le PASS'Région ?

Classes	
2de GT - Générale et technologique Filières STAV -STL 2de Pro ABIL Filière LCQ - PIPAC	**Entrée dans l'établissement / Accès à la cantine** **Gratuité des manuels scolaires** (Pass'Région obligatoire pour la récupération des manuels scolaires à la rentrée) **Avantages 15-25 ans** (Crédits pour la licence sportive, cinéma, bons plans, spectacles, livre-loisir, musées expos, kiosque culturel, avantages santé, formation aux gestes qui sauvent, droits et devoirs, services sur l'orientation professionnelle) https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/191-avantages-carte-pass-region.htm
1ères STAV 2de Pro ABIL	Aide au premier équipement professionnel
1ères pro LCQ et PIPAC	**Aide au premier équipement professionnel** (si **non** utilisée en seconde professionnelle)
Tles pro LCQ et BIDT BTSA scolaires et apprentis ANABIOTEC	**Entrée dans l'établissement / Accès à la cantine** **Avantages 15-25 ans** (Crédits pour : l'achat des manuels scolaires, des consommables, des fichiers, la licence sportive, le cinéma, le livre-loisir, les bons plans, les spectacles, les musées expos, accès au kiosque culturel + des avantages santé, formation aux gestes qui sauvent, droits et devoirs, services sur l'orientation professionnelle) https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/191-avantages-carte-pass-region.htm

Pour toute information complémentaire, vous adressez à la vie scolaire :
Tél : 04 78 56 75 75 - Mail : viescolyceepaillot@educagri.fr

2de GT / 1ères technologiques STAV et STL / Terminales STAV et STL / 2de professionnelle ABIL / 1ères professionnelles LCQ et PIPAC :
Distribution au CDI du lycée des manuels scolaires, à la rentrée sur présentation du PASS'Région obligatoire / signature par l'élève d'une charte « droits et devoirs » pour formaliser l'engagement de l'élève à prendre soin des manuels scolaires (propriété de la Région Auvergne Rhône-Alpes) et à les rendre en fin d'année.

Terminales professionnelles LCQ et BIDT :
Les élèves achètent leurs manuels scolaires en librairie avec les crédits disponibles sur le PASS'Région.

- **LE JD 10 :** Le Junior Direct 10 assure la liaison aller/retour de la gare de Perrache au Lycée André Paillot
- **LE JD 442 :** Le Junior Direct 442 assure la liaison aller/retour Thurins-Mairie au Lycée André Paillot

Autres lignes qui desservent le Lycée André Paillot :

La ligne **78** en provenance de la gare de métro Hôpital Lyon Sud et la ligne **78** en provenance de Givors
La ligne **88** en provenance de la gare de métro d'Oullins vers Saint Genis Laval – Hôpital Sud
La ligne **C10** en provenance de Bellecour vers Saint-Genis Barolles

Vous pourrez consulter et obtenir les fiches horaires sur les sites suivants : **www.tcl.fr.**
Pour les transports via les Cars du Rhône : Inscription le site internet **www.carsdurhone.fr/scolaires** qui présente toutes les informations utiles (tarifs, règlement des transports, horaires, itinéraires, etc.).

Voiture ou deux roues - Année 2024/2025

NOM : Prénom : Classe :

Je demande l'autorisation d'utiliser un véhicule personnel dans l'enceinte de l'établissement dont les caractéristiques sont les suivantes :

MARQUE	SÉRIE	COULEUR	N° D'IMMATRICULATION

Je m'engage à informer l'établissement en cas de changement de véhicule ou de numéro d'immatriculation, à respecter le code de la route en vigueur dans l'enceinte de l'établissement et les différents usagers (piétons, personnes véhiculées).

Les apprenants disposent d'un parking situé au 26 chemin des Grabelières. Un local deux roues est accessible à l'aide de la carte Pass'région. Pour accéder à ce local merci de faire valider votre carte auprès de l'administration.

Si cet engagement n'est pas respecté, je me verrai refuser l'entrée de l'établissement.

J'ai bien noté que l'établissement est dégagé de toute responsabilité en cas de dégâts causés sur mon véhicule, en circulation ou en stationnement dans l'enceinte de l'établissement.

Fait à ……., le …….

Signatures précédées de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »

Signature des parents : **Signature de l'apprenant :**

EPLEFPA LYON SAINT GENIS LAVAL Lycée ANDRÉ PAILLOT	**SERVICE INFIRMERIE** **FICHE DE SANTE** **DOCUMENT A REMPLIR ET JOINDRE AU DOSSIER**	**Instruction** Dernière mise à jour : 11/06/24 Date d'impression : 11/06/24

Cette fiche est confidentielle, est à remettre avec la photocopie du carnet de vaccination sous ***enveloppe cachetée ou par mail à l'adresse suivante (marie-paule.chopin@educagri.fr)****; ces données seront conservées 2 ans après le départ de l'apprenant et seront traitées par le personnel de santé de l'établissement et les médecins.*

Tout apprenant souhaitant réaliser son stage (PFMP) en milieu médical et pharmaceutique doit être vacciné contre l'hépatite B.

Nom : **Prénom :**

Classe : **Date de naissance :**

Antécédents médicaux et chirurgicaux:
(exemple: asthme, épilepsie, migraines, diabète, difficultés psychologiques...)

Traitement(s) éventuel(s) :

Les traitements doivent être impérativement remis au service de l'infirmerie avec un duplicata ou une photocopie de l'ordonnance.

Allergies :
L'apprenant a-t-il des allergies?

- Médicamenteuses? OUI / NON
- Alimentaires ? OUI / NON
- Autres ? OUI / NON

Si oui lesquelles (facultatif) ?

Projet d'accueil individualisé (PAI) :

- A-t-il déjà eu un projet d'accueil individualisé (PAI) mis en place ? **OUI /NON**

(Si oui, merci de bien vouloir le joindre.)

- Souhaitez-vous mettre en place un PAI ? **OUI / NON**

Troubles de la santé ou Troubles de l'apprentissage :

Concernant les troubles suivants, sauf information contraire de votre part, sachez que ceux-ci seront transmis à l'équipe éducative pour qu'elle élabore : PAP, GEVA-sco, PPS, demande d'aménagement d'épreuve ou autre.

Si vous refusez la transmission à l'équipe éducative, cochez cette case : ☐

La personne présente-elle un des troubles suivants :

- **Dyslexie ?** **OUI / NON**
- **Dysorthographie ?** **OUI / NON**
- **Dyscalculie ?** **OUI / NON**
- **Dyspraxie ?** **OUI / NON**
- **Déficience visuelle ?** **OUI / NON**
- **Déficience auditive ?** **OUI / NON**
- **Trouble du spectre l'autisme(TSA) ?** **OUI / NON**
- **Autre ? Précisez :**

Si vous avez cochez « oui », merci de joindre les documents
+ *bilans médicaux ou paramédicaux récents.*

Remarques particulières que vous souhaitez porter à la connaissance du personnel de santé :
……
……
…….

Fait à : , le :

Signature d'un représentant légal ou de l'élève majeur

EPLEFPA LYON SAINT GENIS LAVAL Lycée ANDRÉ PAILLOT	**Questionnaire médical** **POUR LES APPRENANTS MINEURS de** **(2nde, Term et 1ère Pro, 1ère et Term techno et BTS 1)** **SERVICE INFIRMERIE** **DOCUMENT A REMPLIR ET JOINDRE**	**Instruction** Dernière mise à jour : 11/06/24 Date d'impression : 11/06/24

NOM : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ **Prénom :** _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ **Classe :** _ _ _ _ _ _ **Sexe : H** ☐ **F** ☐

Né le : : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ **Poids :** _ _ _ _ _ **kg** **Taille :** _ _ _ _ _ **cm**

Etablissement scolaire fréquenté : Lycée André Paillot, 4 chemin des Grabelières, 69230 Saint Genis Laval

Dans votre famille proche : (parents, frères sœurs, oncle tante du 1°degré, y a-t-il des maladies graves ?

☐ Non ☐ oui, Si oui, préciser : _

1/ Comment évaluez-vous votre état de santé général ?
☐ Très bon ☐ bon ☐ moyen ☐ mauvais ☐ très mauvais

2/ Souffrez-vous actuellement d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?
☐ Non ☐ oui
si oui à préciser :

3/ Portez-vous des lunettes ou lentilles ? ☐ Non ☐ oui
Si oui pour : ☐ vision de près ☐ vision de loin date dernier renouvellement _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

4/ Avez-vous des problèmes d'audition ? ☐ Non ☐ oui
Si oui à préciser : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

5/ Avez-vous déjà eu (si oui préciser date et nature) :
- une allergie ☐ non ☐ oui :
- une opération ☐ non ☐ oui :
- une maladie cardio-vasculaire ☐ non ☐ oui :
- du diabète ☐ non ☐ oui
- des crises d'épilepsie ☐ non ☐ oui :
- des troubles de l'humeur ☐ non ☐ oui : DYSLEXIE ☐ non ☐ oui
- Fractures, entorses graves, scoliose : ☐ non ☐ oui
- un autre problème de santé non mentionné ci-dessus : ☐ non ☐ oui :

6 / Habitudes de vie :
- Fumez-vous du tabac ? ☐ Non ☐ oui, , nombre de cigarettes par jour :

- Consommez-vous de l'alcool ? ☐ Non ☐ oui,
Si oui, préciser : ☐ très occasionnellement, ☐ occasionnellement, ☐ régulièrement

- Consommez-vous d'autres substances psychoactives (cannabis, cocaïne…) ?
☐ Non ☐ oui, si oui, préciser :

- Faites-vous du sport ? ☐ Non ☐ oui, si oui, précisez :

7/ Suivez-vous actuellement un traitement médicamenteux :
☐ Non ☐ oui,
Si oui, précisez :

8 / Vaccinations :
- Date dernier vaccin antitétanique (DTP, REVAXIS, BOOSTRIX…) :
- Date BCG : , dernière IDR :
- Date Hépatite B (Engerix B, Genhevac B, HBVax) :
1ère injection : 2ème injection : 3ème injection :

L'exactitude des éléments renseignés ci-dessus est nécessaire à l'évaluation du médecin.
Renseigné le _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ **Signature parent(s)** **Signature élève**

EPLEFPA LYON SAINT GENIS LAVAL Lycée ANDRÉ PAILLOT	**FICHE URGENCE** **DOCUMENT A REMPLIR ET JOINDRE** **Document non confidentiel**	**Instruction** Dernière mise à jour : 11/06/24 Date d'impression : 11/06/24

Consultable par l'ensemble des personnels de l'établissement, service de secours, à remplir par un représentant légal.

Nom : **Prénom** :

Classe : **Régime** : INT☐ DP☐ EXT☐

Date de Naissance : **Lieu de naissance** :

Numéro de portable de l'élève :

Personnes à prévenir :

Responsable 1	Responsable 2	Autres : Précisez :
Nom :	Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :	Adresse :
Tél domicile :	Tél domicile :	Tél domicile :
Tél travail :	Tél travail :	Tél Travail :
Portable :	Portable :	Portable :
Email :	Email :	Email :

Adresse de l'élève si différente :

Nom, adresse et téléphone du médecin traitant :

Observations particulières que vous jugerez utile de signaler (maladies, allergies, traitements, précautions à prendre) :

Vaccination antitétanique, date du dernier rappel :

<u>Joindre une photocopie des vaccinations</u>
En cas d'urgence, le médecin régulateur du SAMU oriente l'élève ou l'étudiant accidenté ou malade, vers l'hôpital le mieux adapté. Le transport est assuré par les services de secours d'urgence.
Dans tous les cas, l'élève mineur ne peut quitter l'hôpital qu'accompagné d'un représentant légal.

<u>Autorisation :</u>
Je soussigné(e), ……, responsable légal (e) autorise l'établissement à remettre mon enfant au service de transport envoyé par le SAMU.

A , le

Signature d'un représentant légal :

Le responsable légal s'engage à prévenir de modifications concernant les données transmises.

EPLEFPA LYON SAINT GENIS LAVAL Lycée ANDRÉ PAILLOT	**SERVICE COMPTABILITE** **TARIF ANNEE CIVILE 2024** **DOCUMENT A CONSERVER**	**Instruction** Dernière mise à jour : 11/06/24 Date d'impression : 11/06/24

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Régime	Tarif	Échéanciers des pensions		
Repas lycéens		**4,02 €**		
Demi-pension	**703,80 € / an**	2ème Trim. 2023-2024 3ème Trim. 2023-2024 1er Trim. 2024-2025	35% 25% 40%	246,33 € 175,95 € 281,52 €
Pension	**1.649,34 € / an**	2ème Trim. 2023-2024 3ème Trim. 2023-2024 1er Trim. 2024-2025	35% 25% 40%	577,27 € 412,34 € 659,73 €
Interne Externé	**1.228,08 € / an**	2ème Trim. 2023-2024 3ème Trim. 2023-2024 1er Trim. 2024-2025		409,36 € 409,36 € 409,36 €

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Régime	Tarif	Échéanciers des pensions		
Repas étudiants		**4,10 €**		
Demi-pension	**718,08 € / an**	2ème Trim. 2023-2024 3ème Trim. 2023-2024 1er Trim. 2024-2025	35% 25% 40%	251,33 € 179,52 € 287,23 €
Pension	**1.947,18 € / an**	2ème Trim. 2023-2024 3ème Trim. 2023-2024 1er Trim. 2024-2025	35% 25% 40%	681,51 € 486,80 € 778,87 €
Interne Externé	**1.228,08 € / an**	2ème Trim. 2023-2024 3ème Trim. 2023-2024 1er Trim. 2024-2025		409,36 € 409,36 € 409,36 €

FRAIS ANNEXES ANNÉE SCOLAIRE (facturés le 1er trimestre de l'année scolaire)

Classes	Location Blouses	Documents distribués par l'établissement	Assurance	TOTAL
2de GT	36,50 €	52,50 €	-	**89,00 €**
2de Pro	47,50 €	52,50 €	12,00 €	**112,00 €**
1ère Bac Pro	36,50 €	52,50 €	12,00 €	**101,00 €**
1ère STL	47,50 €	52,50 €	-	**100,00 €**
1ère STAV	36,50 €	52,50 €	12,00 €	**101,00 €**
Tale Bac Pro	36,50 €	52,50 €	12,00 €	**101,00 €**
Tale STL	47,50 €	52,50 €	-	**100,00 €**
Tale STAV	36,50 €	52,50 €	12,00 €	**101,00 €**
BTSA 1	47,50 €	52,50 €	-	**100,00 €**
BTSA 2	47,50 €	52,50 €	12,00 €	**112,00 €**

ACTIVITÉ FACULTATIVE

Activité	Tarif	Échéancier
Hippologie - Équitation	410 ,00 €	**3 échéances trimestrielles de 137,00 €**

EPLEFPA LYON SAINT GENIS LAVAL Lycée ANDRÉ PAILLOT	**SERVICE COMPTABILITE** **REGLEMENT HEBERGEMENT et RESTAURATION** **DOCUMENT INFORMATION A CONSERVER**	**Instruction** Dernière mise à jour : 11/06/24 Date d'impression : 11/06/24

Les familles effectuent à l'inscription le choix du régime de restauration et/ou d'hébergement : pension, demi-pension, externat, c**e choix les engage pour toute l'année scolaire**.

Toutefois, à titre exceptionnel un changement de régime peut être demandé par courrier motivé adressé au directeur, pour le trimestre suivant.

- L'établissement propose un service de demi-pension et de pension sur la base d'un **tarif forfaitaire annuel (année civile)**, voté par le Conseil d'administration. Ce tarif forfaitaire donne lieu à règlement, que les repas soient pris ou non (par exemple le mercredi midi).
- A titre dérogatoire, les élèves externes peuvent être admis au service restauration, en s'acquittant du prix du repas et après en avoir formulé la demande auprès du secrétaire général.

FACTURATION

Tout trimestre commencé est dû jusqu'à son terme.

- Le règlement se fait en 3 termes inégaux, soit : 40 % au 1er trimestre, 35% au 2ème trimestre, 25% au 3ème trimestre de l'année scolaire.
- Le paiement des frais d'hébergement et de restauration est demandé au cours des mois d'octobre, février et mai, sur présentation d'un avis aux familles, payable, sous un mois, par chèque bancaire ou postal à l'ordre de L'AGENCE COMPTABLE DU LYCEE ANDRE PAILLOT – TP LYON 10071 69000 00001004409 29.
- Les familles qui le souhaitent peuvent demander le prélèvement automatique mensuel des frais de pension et demi-pension auprès de l'agent comptable de l'établissement. (Imprimé ci-joint)
- En cas d'absence prolongée justifiée prévue par la réglementation (maladie) au-delà de 15 jours, ou pendant les périodes de stage, une déduction de 70% du prix de la pension est effectuée. Aucune autre déduction ne peut être effectuée.

PRELEVEMENT AUTOMATIQUE DES FRAIS DE PENSION ET DEMI-PENSION

Le Lycée André PAILLOT vous propose le paiement des factures de pension et demi-pension par prélèvement automatique mensuel.
Le prélèvement mensuel est basé sur 1/10eme du montant prévisionnel annuel des frais de pension et des frais divers. Il est ensuite ajusté en fin d'année scolaire pour tenir compte des événements intervenants en cours d'année (bourse, absence supérieure à 15 jours, absence pour stage, fermeture exceptionnelle suite aux consignes du gouvernement...)

Le prélèvement est effectué le 15 de chaque mois sur votre compte bancaire à compter du mois de novembre.

L'Agence Comptable du Lycée vous adressera un échéancier des sommes prélevées. Il vous appartiendra de veiller à l'approvisionnement suffisant de votre compte bancaire à chaque échéance pour éviter le rejet des prélèvements.

Les prélèvements automatiques mis en place au cours de l'année scolaire précédente seront reconduits automatiquement, sauf demande particulière de la famille. En cas de changement de compte bancaire, la famille doit obligatoirement retourner une nouvelle autorisation de prélèvement.

Pour les nouvelles familles ou les familles qui n'avaient pas encore opté pour ce mode de paiement, merci de renseigner, signer et adresser l'autorisation de prélèvement ci-jointe accompagnée d'un RIB et de la retourner sous pli séparé à l'Agence Comptable.

Les autorisations de prélèvement parvenues après le 10 septembre ne seront pas traitées.

L'Agent Comptable EPLEFPA de LYON-SAINT GENIS LAVAL

NOM de l'ELEVE (en majuscule) …… **Prénoms** ……**CLASSE**…….

Régime : ☐ INTERNE ☐ ½ PENSIONNAIRE ☐ INTERNE-EXTERNE ☐ EXTERNE

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA
Référence Unique du Mandat : FR18ZZZ640655

Type de contrat : pension ANDRE PAILLOT

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'EPLEFPA SAINT GENIS LAVAL à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'EPLEFPA SAINT GENIS LAVAL.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT DU CREANCIER SEPA

FR18ZZZ640655

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :
Pays

DESIGNATION DU CREANCIER

Nom : Agence Comptable EPLEFPA SAINT GENIS LAVAL

Adresse : 26 Chemin de la Bruyère

Code postal : 69570

Ville : DARDILLY
Pays : France

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN) IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif
Paiement ponctuel

Signé à: **Signature :**

Le (JJ/MM/AAAA):

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MÊME ET LE CAS ECHEANT):

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

Rappel : En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par l'EPLEFPA ST GENIS LAVAL. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec l'EPLEFPA ST GENIS LAVAL.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

EPLEFPA LYON SAINT GENIS LAVAL Lycée ANDRÉ PAILLOT	**Les bourses nationales d'études de l'enseignement secondaire 2024-2025** **DOCUMENT INFORMATION A CONSERVER**	**Instruction** Dernière mise à jour : 11/06/24 Date d'impression : 11/06/24

Votre enfant va rentrer au Lycée Andrée Paillot et vous désirez faire un dossier de bourses sur critères sociaux.

Les élèves qui viennent de l'Education Nationale et qui ont présenté un dossier de demande de bourses **2023-2024** dans l'établissement précédent doivent refaire impérativement un dossier de bourse au Ministère de l'Agriculture et doivent ***donner leur notification de bourse de l'éducation nationale, lors de l'inscription dans notre établissement.***

Les élèves qui viennent d'un autre établissement (lycée) doivent impérativement donner leur notification de bourse de l'ancien établissement.

Attention : Il ne peut être déposé qu'une seule demande par élève, à défaut la demande ne pourra être instruite.

Vous avez la possibilité de faire une simulation de votre dossier bourses sur le site internet :

- ***http:// bourses-calculateur.education. gouv.fr/Lycee.php***

Vous pouvez également consulter les informations relatives aux bourses délivrées par le Ministère chargé de l'agriculture sur le site internet :

- ***http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/eleve-ou candidat-de-l/***

Pour l'année scolaire 2024-2025, c'est le revenu fiscal de référence de l'année N-1 qui sera pris en compte pour étudier les ressources de la famille. **Les revenus N-1 sont les revenus de l'année 2023 inscrits sur l'avis d'imposition 2024,** des pièces complémentaires pourront vous être demandées par l'administration. **Le défaut de leur production entraînera le rejet de la demande de bourses.**

La décision est prise par le Directeur Régional de l'Agriculture après avis de la commission consultative régionale des bourses. La notification officielle vous sera adressée avant le **31 octobre 2024.**

En cas d'acceptation, le versement de la bourse d'étude est subordonné à la fréquentation **avec assiduité** de la classe pour laquelle celle-ci a été demandée ainsi qu'à la présentation aux examens.

Les lycéens ont leur dossier reconduit automatiquement jusqu'à l'obtention du diplôme sauf cas particulier (redoublement, changement de régime ou de situation familiale par exemple).

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter **Madame HORTAL** chargée des dossiers de bourses au : 04.78.56.75.75.

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

COUPON-REPONSE

Nom, prénom de l'élève : …… **Classe (en 2024/2025)** : …….

☐ **Je ne dépose pas de dossier de demande de bourse sur critères sociaux au titre de l'année 2024/2025**

☐ **Je dépose un dossier de 1ère demande de bourse sur critères sociaux ou je demande le réexamen de la bourse sur critères sociaux**

Concerne toutes les nouvelles demandes (**y compris élèves en provenance de 3ème – Education Nationale ou Enseignement Agricole)** et les autres situations (redoublements, réorientations, changements durables de situation familiale ou professionnelle).

➔ Compléter le dossier de demande de bourse nationale de lycée de l'enseignement agricole (cerfa n° 11779) en le récupérant auprès de l'établissement d'inscription ou en le téléchargeant sur l'un des sites internet du ministère chargé de l'agriculture, et le déposer avant le 3e jeudi d'octobre :

- **https://chlorofil.fr/systeme-educatif-agricole/structuration/fonctionnement/bourses**
- **https://agriculture.gouv.fr/les-bourses-nationales-de-lenseignement-secondaire-agricole**

☐ **Si j'étais boursier l'an dernier je dois refaire mon dossier de bourse complet.**

☐ **Mon enfant était scolarisé et boursier dans un autre établissement l'an dernier et je demande le transfert de ma bourse sur critères sociaux :**

➔ Fournir la notification d'octroi de bourse délivrée l'année précédente.

Bourse au mérite *sous réserve des résultats à l'examen en 2024imp*
A compléter uniquement si vous pensez prétendre à la bourse sur critères sociaux.

☐ **Votre enfant n'a pas obtenu ou a obtenu sans mention ou une mention Assez Bien à son Diplôme National du Brevet** (DNB): Il ne peut pas prétendre à la bourse au mérite.

☐ **Votre enfant est en attente des résultats du Diplôme National du Brevet** (DNB) (dans la situation où votre enfant aurait une mention Bien ou Très Bien, transmettez le relevé de notes à l'établissement dans les meilleurs délais et au plus tard 1 mois après la notification)

☐ **Votre enfant a obtenu son Diplôme National du Brevet (DNB) avec mention Bien ou Très Bien :**

☐ **Nouvelle demande (joindre le relevé de notes)** ☐ **Renouvellement**
(Uniquement à l'entrée en seconde et 1ère année de CAPa)

Fait à : **Signature :**
Le :

Effectuez une simulation afin de savoir si vous pouvez prétendre à la bourse au vu de vos ressources : https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html
Attention, cette stimulation est seulement indicative et ne remplace en aucun cas l'instruction de votre demande par l'établissement d'inscription.

EPLEFPA LYON SAINT GENIS LAVAL Lycée ANDRÉ PAILLOT	**ALESA** **Association des Lycéens, Etudiants, Stagiaires et Apprentis** **A remplir et joindre au dossier si vous souhaitez adhérer**	**Instruction** Dernière mise à jour : 11/06/24 Date d'impression : 11/06/24

Entre jeunes, nous organisons des évènements et des activités ludiques et culturelles.

- Au cours de l'année scolaire 2023-2024, nous avons mis en place une **soirée Halloween**, un **bal à Noël,** une **journée Carnaval** au lycée. Pour fêter la fin de l'année scolaire, nous préparons un **barbecue géant** suivi d'un **concours des talents** et d'un **bal animé par un DJ.**

- Nous avons organisé une sortie au **Bowling** de Brignais à l'automne, une sortie à la **Patinoire** de Charlemagne en hiver ainsi qu'une sortie **Accrobranches** au parc city aventure de Sainte Foy les Lyon.

- A tour de rôle, nous tenons le **bar éco-responsable** du lycée où nous vendons des boissons et céréales aux pauses du matin et de l'après-midi. Une **crêpe party** anime le bar un mercredi par mois.

- Nous proposons chaque année des clubs en fonction des désirs et des compétences de chacun :
  club apicole, club peinture, club cirque, club théâtre, club relaxation …, selon VOS envies !

Bon à savoir : l'implication dans le bureau et les projets de l'ALESA peut être valorisée dans le cadre d'une **unité facultative « Engagement citoyen »** pour les élèves de la filière STAV et de la filière LCQ.

Alors rejoignez-nous et adhérez à l'association !

Une éco-cup avec le logo de l'ALESA vous sera offerte en guise de bienvenue

(la cotisation est de **12 euros pour l'année scolaire** par chèque à l'ordre de l'ALESA)

Le Bureau

Autorisation parentale (à retourner avec le chèque de 12 euros dans le dossier)

Je soussigné(e) …… père, mère, tuteur, représentant légal de …… scolarisé(e) en classe de …… au lycée André Paillot à Saint Genis Laval

□ l'autorise à participer aux activités de l'ALESA

□ l'autorise à rejoindre et à quitter par ses propres moyens le lieu d'une sortie

□ l'autorise à être photographié ou filmé dans le cadre des activités de l'ALESA

□ autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur à faire pratiquer en cas d'urgence une intervention médicale ou chirurgicale.

Fait à ....., le .....

Signature

BIENVENUE AU LYCEE ANDRE PAILLOT
AVEC L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES PEEP AGRI

L'association des Parents d'élèves est désormais affiliée à la PEEP AGRI du Rhône pour encore mieux accompagner les parents dans la réussite et l'épanouissement des enfants.

Adhérer à l'association des parents d'élèves PEEP AGRI Lycée Paillot St Genis Laval, c'est bénéficier de services comme :
. **UNE CLE USB OFFERTE A l'INSCRIPTION**
. **PROF'EXPRESS** (aide aux devoirs gratuite et individuelle)
. **PEEP SUP** (un pass conférence pour se renseigner sur l'orientation)
. **DES PRIX REDUITS** (blouse, calculatrice…)
. **DES TARIFS PREFERENTIELS** chez tous les partenaires de la PEEP

NOM (élève)……PRENOM ……

Avec votre adhésion, *le service Prof Express de soutien en ligne vous est offert* et vous pouvez commander (AVANT LE 5 JUILLET 2024) :

○ **1 Blouse TP Sciences** (section générale) 13€ (chèque à l'ordre de V.B.L)
Entourer IMPERATIVEMENT une taille :
XXS (34) / XS (36-38) / S (40/42) – M (44-46) / L (48-50) / XL (52-54) / 2XL (56-58) / 3XL (60-62)

ET/OU

○ **1 Calculatrice CASIO GRAPH 35+ E II (pour sections 2ndeGT, STAV, STL)**
55€ (Chèque à l'ordre de la PEEP)

MERCI DE COMPLETER LE BULLETIN AU VERSO
POUR BENEFICIER DE CES SERVICES

A……., Le ……../……./……..

Signature du responsable de l'élève :

Conformément à la loi n°78.17 du 6 janvier 1978 « informatique et liberté », chaque adhérent dispose du droit d'information, de rectification et d'accès auprès de la PEEP



S'INFORMER
ÉCHANGER
CHOISIR SON ORIENTATION

peep sup

Parce que le choix de son avenir professionnel est important et se prépare

Plusieurs conférences en visio sur les filières et les métiers : 9€/an
(les mercredis de 19h30 à 21h30, de septembre à décembre)

LYCÉENS - ÉTUDIANTS - PARENTS

Rendez-vous lors des Conférences PEEP Sup ou sur les Salons d'Orientation

www.peep-rhone.fr - contactpeepsuplyon@gmail.com - /Peepsuplyon Parents

PROF EXPRESS

N°1 du soutien scolaire en ligne

Sans frais et en exclusivité avec la PEEP

L'aide aux devoirs personnalisée pour tous les adhérents

Uniquement avec des enseignants de l'Education nationale

Téléassistance aux devoirs tous les jours sauf le vendredi de 17h à 20h (hors juillet-août)
par internet en classe virtuelle ou par téléphone pour tous les niveaux du CP à BAC +2
Matières : Français, Mathématiques, Anglais, Histoire, Géographie, Chimie, Physique, SVT, Philosophie
PACK LANGUES Inclus : Allemand, Espagnol, Italien.
Des milliers de ressources disponibles dans les matières principales (fiches de cours, exercices, quizz, vidéos...)
Une documentaliste pour faire des recherches précises comme au CDI et un blog animé par les professeurs.

BULLETIN D'ADHÉSION ANNUEL PEEP DU RHÔNE

peep
PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC
Reconnue d'Utilité Publique

LA PEEP C'EST UNE SEULE ADHÉSION PAR FAMILLE !

Tous mes enfants sont en primaire	8 €
ou j'ai au moins un enfant au collège	18 €
ou j'ai au moins un enfant en collège REP, REP+	16 €
ou j'ai au moins un enfant au lycée	21 €
ou tous mes enfants sont dans le supérieur	16 €
Je souscris au Pass d'accès aux conférences orientation PEEP SUP	9 €
Je verse un don complémentaire fiscalement déductible (art. 200 du CGI)	____ €
Total de ma cotisation annuelle	____ €

Votre cotisation sert à financer les actions et les services de l'association, elle est defiscalisée à 66%.

DANS UNE DÉMARCHE ECO-RESPONSABLE, LA PEEP VOUS ENCOURAGE À ADHÉRER EN LIGNE SUR www.peep-rhone.fr

Adhérez ici

Vous pouvez aussi : - retourner ce bulletin avec le règlement par chèque à la PEEP
- régler par espèces directement à la PEEP

La PEEP du Rhône 34 rue Viret 69100 Villeurbanne - 04 37 24 71 00 - ad@peep-rhone.fr

PARENT OU RESPONSABLE LÉGAL

NOM _____ PRENOM _____ Profession _____

Adresse _____ Code postal _____ VILLE _____

Tél. Mobile _____ Tél. Fixe _____

E-mail (en MAJUSCULES) _____ @ _____

ENFANTS SCOLARISÉS DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

NOM - PRENOM	NÉ(E) EN	ÉTABLISSEMENT - VILLE	NIVEAU - CLASSE

Merci de remplir en lettres MAJUSCULES

☐ En cochant cette case, je reconnais avoir pris connaissance de la Politique de Confidentialité (accessible sur www.peep.asso.fr) et déclare en accepter les termes. En particulier, je reconnais et accepte que les informations personnelles ci-dessus puissent faire l'objet de traitements de données. En cochant cette case, j'autorise la PEEP du Rhône à conserver et traiter mes données personnelles, à partager avec des prestataires certaines informations nécessaires à la mise en œuvre des services inhérents à mon adhésion (aide aux devoirs, commandes...).

DATE : ____/____/_____

SIGNATURE :

RETROUVEZ TOUS NOS SERVICES SUR www.peep-rhone.fr

EPLEFPA LYON SAINT GENIS LAVAL Lycée ANDRÉ PAILLOT	**Bourse d'Equipement Professionnel des Jeunes – BEPJ** **A REMPLIR ET JOINDRE AU DOSSIER**	**Instruction** Dernière mise à jour : 11/06/24 Date d'impression : 11/06/24

La bourse d'équipement professionnel des jeunes est une action incitative en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes qui s'orientent vers des filières de formation professionnelle ou technologique. La Région Auvergne – Rhône-Alpes soutient financièrement ces jeunes et leur famille afin qu'ils puissent acquérir l'outillage, l'équipement et les vêtements spéciaux ou de sécurité nécessaires pour suivre leurs études sans obstacle d'ordre financier.

Notre établissement met en place dans ce cadre des commandes groupées afin que votre enfant puisse être entièrement équipé dès la rentrée.

Attention cela concerne les classes suivantes :

- **Seconde Pro : ABIL**
- **Les entrants en première Pro PIPAC OU LCQ** ne venant pas d'une seconde professionnelle
- La classe de **Première STAV**

Vous n'avez donc pas à acheter de matériel pour les travaux pratiques, il sera remis à l'élève à la rentrée.
Merci de nous retourner avec le dossier d'inscription le coupon réponse joint afin de renseigner la pointure et la taille de votre enfant.

Coupon réponse

NOM : ……..

PRENOM : ……

CLASSE : ……

POINTURE : ……

TABLEAU D'EQUIVALENCE DES TAILLES

T0	XS	de 1,50m à 1,60m	moins de 55kg
T1	S	de 1,55m à 1,65m	de 55 à 60kg
T2	M	de 1,65m à 1,75m	de 60 à 72kg
T3	L	de 1,75m à 1,85m	de 70 à 85kg
T4	XL	de 1,80m à 1,85m	de 80 à 90kg
T5	XXL	de 1,85m à 1, 90m	de 90 à 105 kg
T6	XXXL	de 1,90m à 1,95m	de 105 à 115 kg

TAILLE de BLOUSES (choisir une taille au-dessus de sa taille habituelle) (de T0 à T6) :

POINTURE (bottes et chaussures de sécurité) : _ _ _ _ _

EPLEFPA LYON SAINT GENIS LAVAL Lycée ANDRÉ PAILLOT	**Allocation de stage pour les lycéens professionnels** **DOCUMENT INFORMATION A CONSERVER**	**Instruction** Dernière mise à jour : 11/06/24 Date d'impression : 11/06/24

À compter de la rentrée scolaire 2023-2024, les élèves de CAPa et de baccalauréat professionnel bénéficieront d'une allocation financière pour les périodes de formation en milieu professionnel (stage). Décret n°2023-765 du 11 août 2023 relatif au versement d'une allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel. Arrêté du 11 août 2023 déterminant les montants et les conditions de versement de l'allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle engagés dans des périodes de formation en milieu professionnel.

Le tableau ci-dessous indique le montant des allocations

Niveau de formation	Forfait journalier	Montant annuel maximum	Nombre de semaines de PFMP correspondant au montant annuel maximum
2nde professionnelle	10 €	300 €	6
1ère professionnelle	15 €	900 €	12
Terminale professionnelle	20 €	800 €	8

Dans ce cadre nous vous demandons de nous faire parvenir les éléments suivants :

- **Pour les élèves MINEURS :** Joindre **l'autorisation du représentant légal** (page suivante) **signée** ; cette autorisation doit être accompagnée d'une photocopie du **livret de famille**, **d'un RIB original,** soit de l'élève, soit du représentant légal selon que le versement doit se faire sur le compte de l'élève ou de son représentant légal et de la pièce **d'identité du titulaire du RIB.**

- **Pour les élèves MAJEURS :** Joindre un RIB original de l'élève majeurs.

EPLEFPA LYON SAINT GENIS LAVAL Lycée ANDRÉ PAILLOT	**Allocation de stage pour les lycéens professionnels** **A REMPLIR ET JOINDRE AU DOSSIER**	**Instruction** Dernière mise à jour : 11/06/24 Date d'impression : 11/06/24

Allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel

Je soussigné (e) (Nom, prénom) : _____

Représentant légal de l'élève mineur :
(Nom, prénoms) _____
Né(e) le _____à_____

Inscrit au lycée (nom) _____ (ville)_____
En classe de (niveau, diplôme, spécialité) _____

□ Autorise ce(tte) dernier(e) à recevoir sur son compte bancaire le virement de l'allocation dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel.

□ N'autorise pas ce(tte) dernier(e) à bénéficier de l'allocation en faveur des lycéens professionnels dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel. À ce titre, l'allocation est versée sur mon compte en tant que représentant légal de l'élève mineur (joindre RIB).

Conformément à l'arrêté du 11 août 2023 déterminant les montants et les conditions de versement de l'allocation aux lycéens de la voie professionnelle engagés dans des périodes de formation en milieu professionnel, **cette autorisation doit être accompagnée d'une copie de la pièce prouvant le lien entre le représentant légal et l'élève mineur ci-dessus mentionné (livret de famille, …).**

En conformité avec ce choix, je :

- Certifie que les coordonnées bancaires transmises à l'établissement dont dépend (Nom, prénoms de l'élève) sont exactes ;

- Demande et accepte que tous les versements relatifs à l'allocation susmentionnée soient réalisés sur ces coordonnées de paiement pour la période relative à l'année scolaire en cours.

En cas d'erreur ou de modification des coordonnées bancaires au cours de l'année, le bénéficiaire et son représentant légal s'engagent à en informer l'établissement dont le bénéficiaire dépend et à lui communiquer dans les plus brefs délais un nouveau relevé d'identité bancaire.
En cas de changement d'établissement dans l'année, une nouvelle autorisation du représentant légal doit être transmise au nouvel lycée d'accueil.

Je reconnais être informé(e) des dispositions des articles 441-6 et 441-7 du Code pénal, ce dernier prévoyant " [...] qu'« est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait : 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ; 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui. »

Les informations que nous vous demandons au moyen de cette autorisation sont nécessaires pour le versement de l'allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle. Ces informations sont enregistrées dans le traitement de données Aplypro, mis en place sous la responsabilité du ministère de l'éducation nationale pour le respect d'une obligation légale au sens du c) du 1 de l'article 6 du RGPD. Vous pouvez exercer votre droit de retrait du consentement sur cette autorisation auprès de l'établissement dont le bénéficiaire dépend. Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données personnelles et sur l'exercice de vos droits dans le cadre de l'application Aplypro, vous pouvez consulter les mentions informatives relatives à la protection de données à caractère personnel disponibles sur la décision d'attribution annuelle remise à l'élève bénéficiaire.

Date et signature du représentant légal